

Rencontre nationale jeunes chercheurs en études africaines

« Mobilité étudiante, migration qualifiée et développement des pays du Sud : le cas des Maliens au Maroc et en France »

Cette communication porte sur la mobilité étudiante et la migration des professionnels qualifiés maliens au Maroc et en France. Pour ces pays de destination, nous tenterons d'expliquer dans quelles proportions les étudiants choisissent de s'établir dans le pays de formation et les liens entretenus avec leur pays d'origine. Dans le cas des diplômés repartant dans leur pays d'émigration, on s'intéressera à leurs conditions de retour. C'est à dire, les opportunités professionnelles et les phénomènes de reclassement ou de déclassement social pouvant résulter du séjour à l'étranger et de l'obtention d'un diplôme. Nous verrons également, dans quelles proportions la mobilité étudiante débouche sur une migration qualifiée, afin de déterminer si de réelles différences sont perceptibles selon le pays de formation. Cette comparaison a pour but de comprendre les configurations actuelles de la migration internationale des Maliens, dans un contexte marqué par des flux croissants de migrants qualifiés à travers monde.

En effet, la rencontre entre, d'une part, la compétition internationale opposant les institutions universitaires des différents pays ; et, d'autre part, la demande des étudiants ressortissant des pays les moins développés en formations de qualité, contribue à une augmentation exponentielle du nombre d'étudiants internationaux. Ces derniers vont aussi bien au Nord, vers les principaux pays d'accueil des étudiants internationaux (que sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France), qu'en direction des pays en voie de développement du Sud (tels que la Chine, Cuba ou la Tunisie). Ainsi, depuis une vingtaine d'années, certains pays d'Afrique du Nord sont devenus des destinations privilégiées des étudiants subsahariens pour la poursuite de leurs études supérieures : il s'agit notamment de l'Algérie et du Maroc.

Les étudiants maliens, confirmant cette tendance, sont de plus en plus nombreux à effectuer leurs études à l'étranger.

En effet, le nombre d'étudiants maliens en France n'a cessé de croître depuis une quinzaine d'années, passant de 452 pendant l'année scolaire 1998 - 1999 à 2064 étudiants à la rentrée

2010. Cette multiplication par 5 du nombre d'étudiants, sur une décennie, témoigne de l'ampleur du phénomène.

Au Maroc cependant, les statistiques sont moins connues. Ma mission de terrain, pendant les mois de juillet et août, devrait m'aider à quantifier nombre d'étudiants maliens au Maroc. La rencontre avec les associations étudiantes, et les déplacements dans les principales villes du Maroc devraient faciliter l'établissement d'une nouvelle base de données.

On constate une augmentation notable du nombre d'étudiants fréquentant les établissements universitaires privés marocains, dépassant quatre fois le nombre d'étudiants inscrits dans les universités publiques. Ce ne sont plus que les boursiers du gouvernement malien qui vont au Maroc mais également des étudiants qui s'autofinancent.

Leur nombre augmentant, ces futurs diplômés représentent un vivier pouvant muer en migrants qualifiés.

Ces questions sont souvent traitées sous le prisme des concepts du *brain drain* et du *brain gain*. Nous passerons en revue les différents cadres théoriques permettant d'appréhender les migrations internationales qualifiées. Ceci afin de savoir quel cadre conceptuel correspond le mieux à la migration des élites maliennes entre la fuite, la circulation migratoire ou les réseaux.